

**Bilan 2008 du suivi Hibou grand-duc
(*Bubo–bubo*) dans le département du
Puy de Dôme**



Photo: Yvan MARTIN



Ligue pour la protection des Oiseaux Auvergne.
Yvan MARTIN

Avant de vous informer sur le travail réalisé au cours de l'année 2008, il semble important, au vu de différentes observations réalisées cette année, d'aborder le délicat sujet concernant les dérangements d'origine anthropique que peuvent subir les Grands-ducs sur leurs sites de reproductions. En effet, les risques liés aux dérangements comme le notait JC Pialoux dans son étude sur le suivi de cette espèce en Haute-Loire sont souvent : « multiples, interactifs, complexes et peuvent être inapparents à l'observateur » (1994, Pialoux.JC). Cette phrase à elle seule résume toute la complexité de cette problématique ! Elle met aussi en évidence les difficultés que nous avons à identifier ceux-ci ainsi qu'à évaluer les différents niveaux de perturbation qu'ils induisent sur cette espèce. Notre présence sur le terrain paraît être une réponse appropriée dans l'obtention de quelques éléments de réponses. En l'occurrence, cette année, le suivi régulier et à distance d'une trentaine de sites aura permis de relever à trois reprises et sur trois sites différents les présences de personnes aux comportements tout à fait étranges ! Nonobstant le fait que ces personnes semblaient mener des actions de recherches actives dans des secteurs rocheux à proximité d'aires occupées, celles-ci ont rapidement quitté les lieux lorsque nous avons manifesté notre présence ou bien dès qu'elles se sont rendu compte qu'elles étaient observées à distance, prenant même soin quelque fois de se dissimuler dans le but évident de ne pas être identifié. Comportements qui semblent pour le moins étranges de la part de personnes qui, a priori, n'ont rien à se reprocher !!!

Sans céder ici à la paranoïa et sans non plus vouloir remettre en cause le droit à toute personne à se promener où bon lui semble (y compris dans des zones rocheuses !), il est malgré tout important de rappeler que le Hibou grand-duc dispose d'une période de reproduction très étalée dans le temps (de début janvier à fin juillet). A ce titre, il serait souhaitable d'éviter tout dérangement à proximité immédiate des sites de reproduction durant au moins les sept premiers mois de l'année. Ensuite, il apparaît important d'une part d'être prudent dans la divulgation des informations concernant cette espèce et d'autre part de structurer notre suivi de manière à mieux se répartir les sites afin d'éviter la multiplication des contrôles de certains d'entre eux.

Souhaitons que le suivi engagé depuis maintenant sept années nous permettra à l'avenir d'appréhender plus efficacement les différentes facettes de ces dérangements et le cas échéant de pouvoir intervenir à la source des problèmes rencontrés. Ce fut le cas ce printemps, où nous sommes intervenu auprès des pompiers du « GRIMP » lors d'un exercice qu'ils réalisaient à moins de 50 mètres d'une aire occupée (photo 1). Nous tenons à les remercier pour leur compréhension et leur coopération !

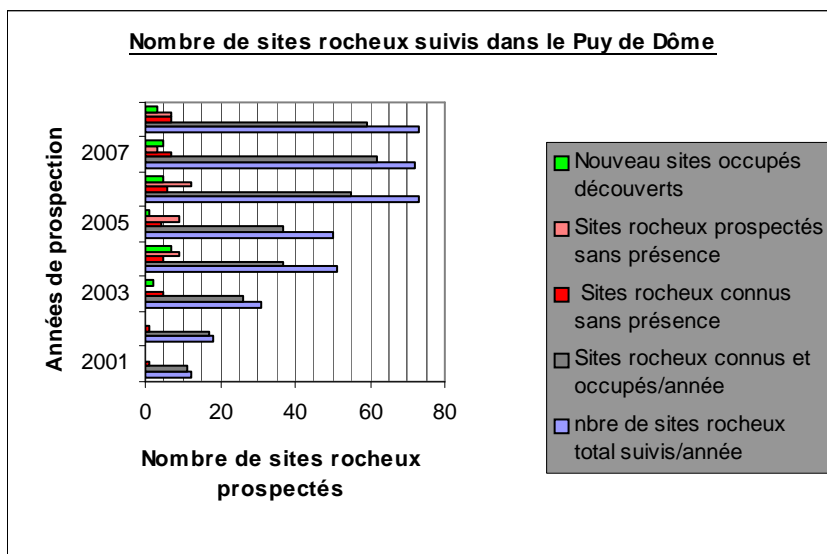
Photo 1:
Sur le site 130, à gauche le « GRIMP ». A droite, l'emplacement de l'aire occupée.
(Yvan MARTIN)



Suivi hivernal :

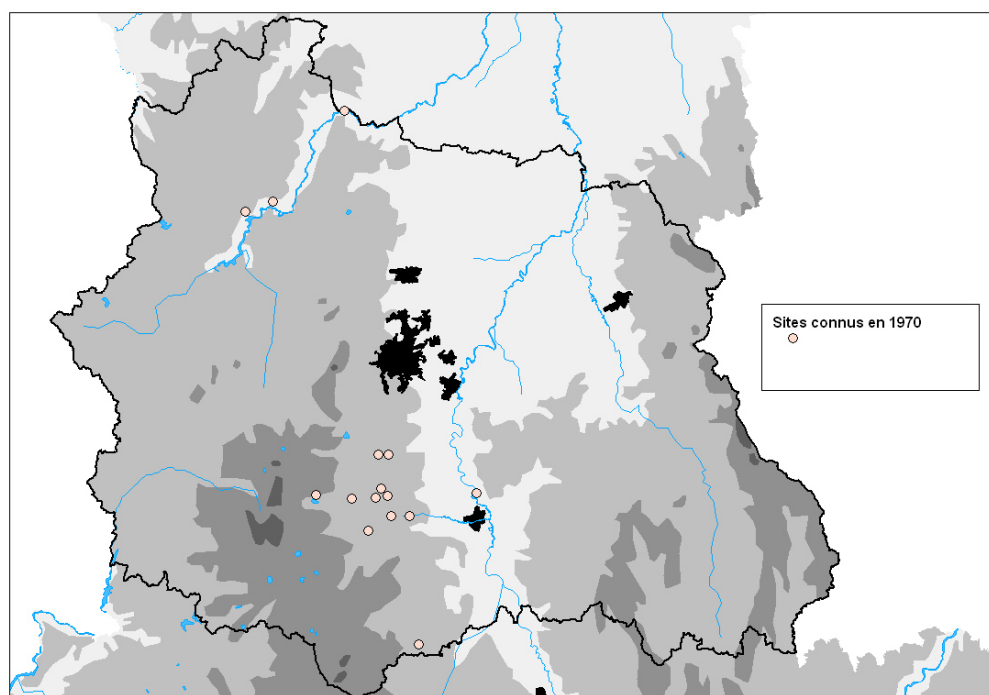
Au cours de l'hiver dernier, s'est déroulé (entre autre) deux soirées d'écoutes simultanées dans différents secteurs rupestres du département. Chacune d'entre elles mobilisant en moyenne 25 personnes.

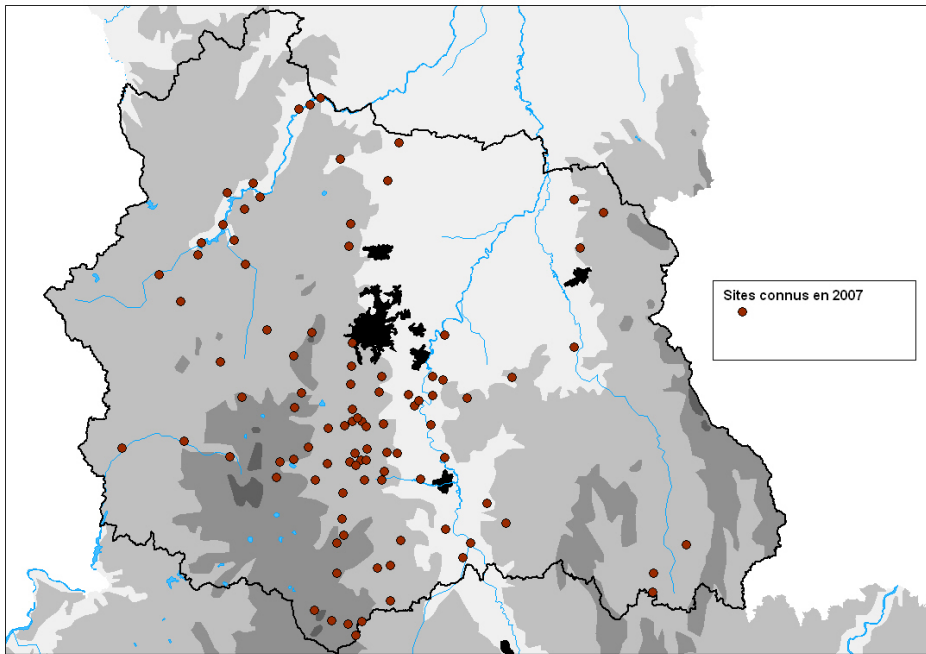
Au final 44 sites rocheux différents auront été suivi lors de ces deux soirées sur un total global de 73 sites inventoriés (89 % d'occupation) entre début octobre 2007 et début mars 2008 (tableau 1). Depuis maintenant sept ans que le suivi des sites rupestres a commencé dans le Puy de Dôme, nous avons prospectés 112 sites rocheux différents, réactualisé 87% des sites occupés connus et découvert 22 sites nouveaux.



A ce jour, le grand-duc est présent sur une centaine de sites à travers le département. Les résultats obtenus durant cette période traduisent globalement le maintient de l'espèce partout où elle était connue, y compris sur les zones d'altitude. Ensuite, ils confirment l'expansion de celle-ci depuis une trentaine d'années (cartes 1 et 2) notamment sur les zones périurbaines de plaine. Actuellement, le nombre de sites occupés par le Grand-duc est estimé à 100 – 110 sites pour le département (80 à 100 sites environ en 2000) ce qui traduit certainement à minima l'accroissement continu de la population car beaucoup de secteurs favorables du département sont encore peu ou pas prospectés.

Carte 1: Situation du Hibou grand-duc en 1970 (LPO Auvergne).

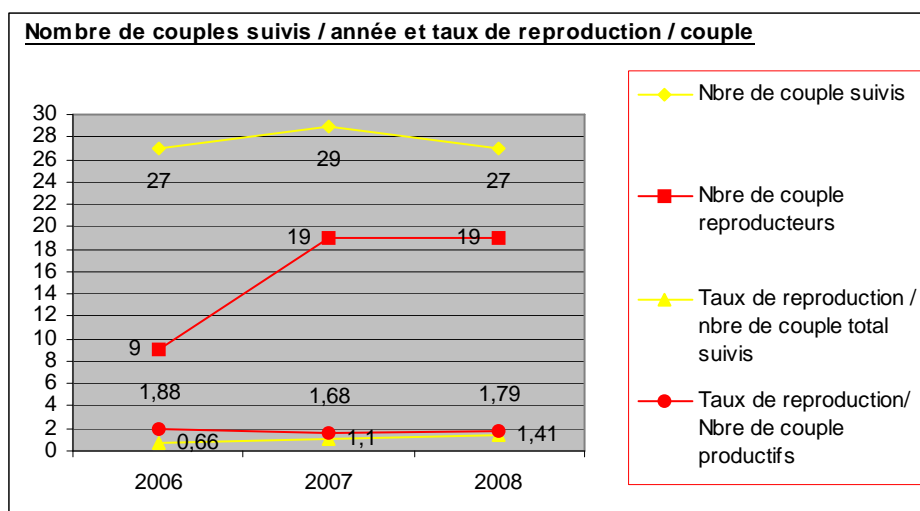




Carte 2: Situation du Hibou grand-duc en 2007 (LPO Auvergne)

Reproduction :

Cette année un petit groupe de 8 personnes s'est constitué afin de suivre d'une manière assidue 27 couples sur leurs sites de reproduction. Les connaissances que nous avons acquies au fil des années nous permettent maintenant de pouvoir contrôler à distance 19 aires de reproduction. Les autres sites étant contrôlés suivant la méthode des écoutes nocturnes au moment où les jeunes sont en principe volants et très loquasses ! Sur l'ensemble des couples contrôlés, 19 se sont reproduits pour un total de 34 jeunes (11 couvées à 1 jeune, 3 de 2, 3 de 3, 2 de 4). Nous avons noté au moins 5 pontes déposées au cours du mois de janvier, la plus précoce se situant aux environs du 10 janvier. Les autres femelles étant observées sur leurs aires entre début février et mi-mars. La productivité par couple (Graphe 1) est 1,79 juv/couples ce qui correspond à la moyenne que nous avons enregistré sur 3 ans mais qui est au demeurant inférieur aux résultats publiés par le passé. (1,98 juv/couple (Dulphy. Peynet Brugière/1988).



Ensuite, sur 8 sites (30%) la reproduction a échoué pour des raisons inconnues ! Trois de ces 8 sites ont fait l'objet d'écoutes et aucun jeune n'a été contacté alors que sur les 5 autres, les femelles étaient présentes sur leurs aires et ont toutes abandonné la couvée. Deux l'ont fait alors qu'au moins un jeune était éclos. Ceci nous laisse perplexe car, sur l'un d'entre eux, c'est précisément là que 4 personnes ont été observées menant une action de recherche dans les rochers ! Sur le second, cela fait maintenant 6 ans que nous suivons la reproduction et c'est la troisième année consécutive que la femelle couve, que les jeunes éclosent, et que tout disparaît.



Pour les trois autres, les femelles ont abandonné leurs aires malgré la présence d'œufs. Une observation d'un renard à quelques mètres de l'une des aires abandonnées peut laisser imaginer un éventuel dérangement et pourquoi pas la consommation des œufs par maître goupil (photos 2 et 3). Pour finir, notons tout d'abord l'étonnante productivité de deux couples (4 juv/c) (photo 3) dont les aires de reproduction sont situées à 500 mètres l'une de l'autre ainsi que la nidification d'un couple au pied d'un minuscule rocher dissimulé en forêt (photo 5).



Photo 2 : femelle couvant à côté d'un œuf sur le site 230. L'aire est très proche d'un sentier de randonnée. (David VIGIER)
Photo 3: Maître renard perché dans les rochers sur le site 230 (David VIGIER)



Photo 4:
 Riri, Fifi, Loulou et Daisy sur le site 300 (Cyrille JALLAGEAS)

Photo 5:
 Lieu de découverte de l'aire de reproduction sur le site 230. Le rocher n'est pas visible sous le couvert forestier! Néanmoins, de petites zones rocheuses sont visibles à proximité. Sur ce site, quatre aires de reproduction différentes ont été utilisées en quinze années. Deux d'entre elles se trouvent sur des rochers sortants du couvert forestier. (Yvan MARTIN)



Actions de protections et dérangements :

L'année 2008 nous a permis de travailler concrètement sur un dossier mise en place en 2005 et qui concerne le projet d'extension d'une carrière d'exploitation de Pouzzolane. A terme, les travaux prévoient de toucher directement le lieu de nidification d'un couple de Grand-duc! Notre intervention à ce sujet auprès de l'entrepreneur a abouti à la suite de quelques réunions à la signature d'une convention entre la LPO Auvergne et l'exploitant. Cette convention vise d'une part à éviter tous dérangements lors de la reproduction des Grands-ducs et d'autre part à proposer des solutions alternatives pour



que la future carrière conserve des zones propices à l'installation de lieux de nidification. Ce printemps, en compagnie de Monsieur Charbonnel (ingénieur responsable de l'exploitation) nous avons réalisé en partie le deuxième volet de cette convention, à savoir la réalisation d'aires artificielles. Au total, 4 aires ont pu être implantées sur le site une ou deux autres sont encore à venir. Cette réalisation est pour nous une première (photo 6)! Nous ne savons pas du tout si ce que nous avons réalisé sera efficace ni même si le couple restera sur le secteur après destruction de son site actuel de reproduction. Nous tenons à remercier l'entreprise partenaire et Monsieur Charbonnel pour son aide et sa disponibilité. De même, nous tenons à remercier le major Zanna responsable du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) des pompiers basés à Clermont Fd que nous avons contacté à la suite de notre intervention lors d'une manœuvre sur un site occupé par le bubo. Celui-ci s'est engagé à transmettre aux différents instructeurs du GRIMP les infos que nous lui avons fournis sur la biologie du grand-duc afin d'éviter les dérangements durant la période de reproduction de cette espèce et plus généralement pour l'ensemble des espèces rupestres présentes sur notre département.

Photo 5: Aménagement d'une cavité naturelle sur le site 70.
(Yvan MARTIN)

Mortalité :

Grand-duc blessé à la suite d'une collision avec un véhicule. (Bruno GILBERT)

« L'observatoire » mené depuis 2000 sur les causes d'entrée des Grands-ducs au Centre de soins de Clermont Fd aura permis d'identifier et de quantifier les accidents d'origine anthropiques dont sont victimes les grands-ducs sur leurs territoires. Ce thème fera l'objet d'un texte concernant les résultats obtenus au niveau de la régional durant la période 1995-2008.



De plus, l'attention portée à cette problématique se révèle être aussi un outil très intéressant pour déceler la présence de grands-ducs sur des zones de colonisation ou sur des sites rocheux pas encore inventoriés. En l'occurrence, grâce ou à cause de ces données nous avons pu découvrir depuis 2000 trois sites dont un cette année.

Pour l'année 2008 (à la date du 01/ 10) quatre grands-ducs ont été recueillis dans les locaux du CDS. Les causes d'accident ont pour deux d'entre eux pu être identifiées. Elles correspondent à des collisions, l'une avec un véhicule l'autre (photo 7), avec des barbelés. Un seul grand-duc a pu être relâché, les trois sont soit arrivés mort soit ont été euthanasiés au centre! Merci à Laurent LONGCHAMBON pour la transmission de ces données.

A noter, la découverte d'un cadavre de grand-duc (adulte ou sub-adulte) sur son site de nidification. L'origine de la mort n'est pas connue car le cadavre avait été largement consommé (Observation D. PEYNET).

Groupe national « LPO Mission rapaces »:

Bien que cette espèce ne soit pas considérée comme « espèce prioritaire » au niveau national, le « groupe grand-duc » sous l'impulsion de la LPO mission rapace se structure année après année. Le 22 novembre se tiendra à nouveau dans la Loire, la deuxième réunion de ce groupe (voir convocation jointe). Différents thèmes et réflexions seront engagées afin de dynamiser les études sur l'espèce en croisant les expériences des différents responsables locaux. A cette occasion, des groupes de travail seront constitués sur des thèmes tel que :

- Recueil de données, quelles données, pourquoi faire ?
- Etude du régime alimentaire : nécessité, méthode...
- Plan d'action nocturnes (volet grand-duc) : liste des menaces, actions, conservation...
- Création d'une feuille de liaison.

(Pour la réunion du 22/11/ 2008 dans la Loire, une voiture partira de Clermont fd vers 8h00 retour vers 19h00)

Observations surprenantes:

- Un grand-duc observé en vol de jour vers l'aérodrome d' Issoire (Observation C. Lemarchand).
- Un grand-duc observé sur son site de reproduction apportant de jour une proie (Canard colvert) à ses jeunes (Observation G.Thomson).
- Présence d'un grand-duc dans une pessière sur le plateau du Cézallier (Observation T. Josse). C'est la deuxième fois qu'un grand-duc est contacté dans ce secteur comportant peu ou pas de zone rocheuse (Observation T. Leroy).
- Prédation d'une aire d'Aigle botté par un grand-duc (Observation R . Riols)

Remerciements :

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé au suivi de cette espèce. Ce bulletin est le fruit de leur travail réalisé au cours de cette année.

Merci aux photographes!

Le 17/ 01/ 2009 en soirée est organisée par le « groupe local de Riom » une soirée d'écoute simultanée sur le Puy de Dôme. Pour participer au suivi du Grand-duc dans le Puy Dôme ou avoir des renseignements contacter Martin Yvan au 04/73/33/69/64 ou par mail à : ymartin4@wanadoo.fr.

